



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## DÉLIBÉRATION

N° 20180531-30

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Bernard GARCIA  
Marcel BARGEON à Jean-Pierre DUBOST  
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON  
Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ  
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT  
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON  
Farida LAÏD à Benoît GENEIX

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :** José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**PROGRAMME DE RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS  
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :  
VALIDATION DU PROGRAMME 2018 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

*Rapporteur : Serge PERCHE, Vice-Président*

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

56

**Vu** la délibération de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise du 25 juin 2013 concernant la prise de compétence réhabilitation,  
**Vu** la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Courpière du 26 septembre 2013 concernant la modification des statuts pour la prise de compétence réhabilitation,  
**Vu** la convention datée du 01 mars 2017 signée entre la Ville de Thiers et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne pour la gestion transitoire de la compétence Assainissement Non Collectif,  
**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 09 novembre 2017 validant le programme prévisionnel de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif pour l'année 2018.

Le rapporteur rappelle que depuis janvier 2013, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme apportent des aides financières aux particuliers pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif polluantes, dans le cadre d'opérations groupées.

Au programme prévisionnel de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif pour l'année 2018 validé par le Conseil Communautaire du 09 novembre 2017, s'ajoute un dossier supplémentaire.

Le programme prévisionnel de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif pour l'année 2018, comprend dorénavant 37 dossiers : 7 dossiers pour l'ex-CCPC, 12 pour l'ex-CCMT et 18 pour la Ville de Thiers. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 307 452,89 € HT, soit 339 848,77 € TTC. Le montant prévisionnel des études de sol s'élève à 15 448,34 € HT, soit 18 274,00 € TTC.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** le programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif 2018,
- **Autorise** le Président à solliciter une aide financière de 53 561,09 € du Département du Puy-de-Dôme pour une opération groupée de réhabilitation de 37 installations d'assainissement non collectif et à signer tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 56

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Abstentions :

Conseillers présents : 47

Pour : 56

Représentés : 9

Contre :

Non-participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

